



Commission économique pour l'Europe**Comité exécutif****Centre pour la facilitation du commerce
et les transactions électroniques****Vingt-troisième session**

Genève, 3 et 4 avril 2017

Point 7 d) de l'ordre du jour provisoire

Recommandations et normes**Autres produits à noter****Livre blanc sur un modèle de données de référence***Résumé*

À l'heure de la collaboration en temps réel entre les acteurs de la chaîne logistique et des structures de partage en temps réel de données normalisées qui s'appuient sur l'informatique en nuage, il est nécessaire de trouver des modalités plus souples et interopérables de normalisation de la sémantique des affaires pour le partage d'informations tout au long de la chaîne logistique. Les modèles de données de référence élaborés par le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) jettent les bases de la nouvelle approche qui s'avère nécessaire.

L'objectif de ce livre blanc est d'aider les membres de la direction à mieux comprendre le fonctionnement des modèles de données de référence du CEFACT-ONU et les avantages que l'on peut en retirer. En particulier, il vise à donner un aperçu, du point de vue des responsables aussi bien privés que gouvernementaux, de la façon dont l'interopérabilité des systèmes d'information pourrait être améliorée tout au long de la chaîne logistique internationale.

Ce document est soumis à la vingt-troisième session de la Plénière du CEFACT-ONU pour qu'il en soit pris note.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. À propos du présent document	3
A. Résumé analytique	3
B. Structure du présent document	4
C. Historique des révisions	4
II. Équipe de projet	4
A. Avertissement	4
B. Membres de l'équipe de projet	4
III. Introduction	5
A. Structure du document	5
B. Documents connexes	5
C. Objet et portée.....	6
IV. Modèle de données de référence	6
A. Définition	6
B. Concept	6
C. La philosophie derrière le concept.....	8
D. Structure principale et structure d'échange de données commerciales	8
E. Rapport entre divers modèles sémantiques de données	8
V. Intérêt des modèles de données de référence du CEFACT-ONU	9
A. Interopérabilité sémantique des données	9
B. Réduction des coûts	9
C. Adoption d'un guichet unique	9
D. Contribution à l'utilisation de la formule-cadre des Nations Unies pour les documents commerciaux.....	9
E. Établissement de liens avec le Répertoire de données commerciales de l'ONU	10
F. Contribution à la définition de sous-ensembles des listes de codes internationaux recommandées.....	10
G. Création d'une base commune pour des listes de codes	10
H. Neutralité syntaxique	11
I. Création d'une base commune pour la normalisation des données.....	11
VI. Définition	11

I. À propos du présent document

1. Le présent document expose une nouvelle approche des problèmes courants et bien connus que pose le manque d'interopérabilité des informations entre applications dans le domaine du commerce électronique. Les normes d'échange de données commerciales, y compris celles relatives au commerce international, ont jusqu'à présent privilégié des définitions statiques des messages, ce qui s'explique par le fait que les documents commerciaux traditionnellement imprimés sur papier et les processus d'affaires afférents n'autorisaient pas un degré suffisant d'interopérabilité ou de flexibilité. Les définitions statiques des messages (documents), qui ont pendant longtemps été les vecteurs du partage d'information tout le long de la chaîne logistique, sont désormais complétées ou remplacées par la collaboration en temps réel entre les acteurs de la chaîne logistique et les structures de partage de données normalisées qui s'appuient sur l'informatique en nuage.

2. Il est nécessaire de définir des modalités plus souples et interopérables de normalisation de la sémantique des affaires. Les modèles de données de référence élaborés par le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) jettent les bases d'une nouvelle approche. Ces modèles sont applicables à des segments spécifiques du commerce en ligne et s'appuient sur la sémantique des affaires normalisée par le CEFACT-ONU. En résumé, *un modèle de données de référence fournit une liste récapitulative des données et des processus normalisés à utiliser dans un domaine commercial spécifique, qui sont compréhensibles par tous et que des parties qui utilisent les mêmes structures normalisées d'échange de données peuvent échanger.*

A. Résumé analytique

3. Les modèles de données de référence s'appuient sur l'ensemble des composants transversaux de la bibliothèque des éléments de base du CEFACT-ONU, ce qui crée un sous-ensemble complet adapté aux besoins spécifiques d'un domaine particulier, comme le modèle de données de référence sur la chaîne d'approvisionnement, qui s'applique aux contrats de fourniture de biens, et le modèle de données de référence sur le transport multimodal¹, qui s'applique aux contrats de transport et de services connexes.

4. Les modèles de données de référence fournissent un schéma prospectif² aux analystes des processus d'affaires, aux modélisateurs, aux concepteurs informatiques et aux programmeurs.

5. Les travaux de l'International Network of Customs Universities, de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), de l'Union européenne (UE) et de la Commission économique pour l'Europe (CEE) décrivent le concept de « flux intégrés de données », qui permet aux acteurs de constituer progressivement une base de données. Les informations commerciales ne sont saisies qu'une fois par chaque producteur de données participant à la transaction, et les données sont progressivement consolidées au fur et à mesure de leur disponibilité et associées à la transaction. À l'arrivée, toutes les données commerciales importantes sont disponibles pour ceux qui en ont besoin.

¹ En cours d'élaboration.

² Un schéma prospectif est un ensemble défini de données, d'applications et de technologies à utiliser pour répondre à de futurs besoins commerciaux. Un schéma existant est un ensemble défini de données, d'applications et de technologies à utiliser pour répondre à des besoins commerciaux existants.

6. Ces recherches décrivent le concept de point de passage dans les échanges de données commerciales ainsi que les accords conclus entre le secteur privé et les gouvernements. La législation relative au code des douanes de l'Union européenne requiert que des efforts de transparence du commerce mondial soient faits et qu'un échange de données précises précède le transfert physique des biens. Elle prévoit une période de transition de 2016 à 2020.

7. Les modèles de données de référence du CEFACT-ONU fondés sur des normes fournissent le schéma prospectif de base qui doit être établi au travers des flux intégrés de données destinés aux participants à la chaîne d'approvisionnement et aux fournisseurs de services au niveau d'interopérabilité et de flexibilité requis par le code des douanes de l'Union (et par d'autres au niveau mondial) et, spécifiquement, d'ici à 2020.

B. Structure du présent document

8. Le présent livre blanc a été préparé conformément au processus d'élaboration ouvert de lignes directrices UN/CEFACT/TRADE/22, et sa publication a été approuvée par le Bureau du CEFACT-ONU.

C. Historique des révisions

<i>Version</i>	<i>Diffusion</i>	<i>Date</i>	<i>Commentaire</i>
1.0.0.1	Version préliminaire interne	1 ^{er} août 2016	Version initiale
1.0.0.2	Version préliminaire	15 décembre 2016	Version finale

II. Équipe de projet

A. Avertissement

9. Les opinions et spécifications qui figurent dans le présent document émanent des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de leurs employeurs. Les auteurs et leurs employeurs déclinent expressément toute responsabilité pour tout problème survenu à la suite de la mise en œuvre correcte ou incorrecte ou l'utilisation de ces spécifications techniques.

B. Membres de l'équipe de projet

<i>Chef de l'équipe de projet</i>	<i>Rédacteur en chef</i>	<i>Équipe de rédaction</i>
Rolf Wessel	Gerhard Heemskerk	Mary Kay Blantz Karina Duvinger Colin Laughlan Andreas Pelekies Sue Probert Hisanao Sugamata Lance Thompson Ian Watt

III. Introduction

10. Les principaux destinataires du document sont :
- Les directeurs de la technologie et leurs équipes ;
 - La communauté du CEFACT-ONU ;
 - La direction générale.

A. Structure du document

Chapitre I : À propos du présent document

Chapitre II : Équipe de projet

Chapitre III : Introduction

Chapitre IV : Modèle de données de référence

Chapitre V : Intérêt des modèles de données de référence du CEFACT-ONU

Chapitre VI : Définitions

B. Documents connexes

- UN/CEFACT Reference Data Model Guideline (version préliminaire 1.0.0.2) ;
- Spécifications relatives aux prescriptions commerciales concernant le modèle de données de référence sur la chaîne logistique (du CEFACT-ONU, version préliminaire 1.0.0.2) ;
- Système de cartographie des exigences concernant le modèle de données de référence sur la chaîne logistique (CEFACT-ONU, version préliminaire 1.0.0.2) ;
- UN/CEFACT SCRDM Master Structure and Subset of CCL D16B (Context CCL) (version préliminaire 1.0.0.2) ;
- Bibliothèque des éléments de base du CEFACT-ONU (version D.16B³) ;
- UN/CEFACT Techniques and Methodologies Group (TMG) UN/CEFACT's Modelling Methodology (UMM): UMM Meta Model Foundation Module (Candidate for 2.0) du 30 janvier 2009 ;
- Spécification technique CEFACT-ONU des composants communs – Partie 8 du cadre ebXML, version 2.01 datée du 15 novembre 2003 (CCTS 2.01) ;
- UN/CEFACT Core Component Technical Specification Technical Corrigendum, version 2.01 (Corr. 1) en date du 12 février 2007 (CCTS 2.01 Corr.1) ;
- UN/CEFACT XML Naming and Design Rules, version 2.1 datée du 27 mai 2014 (NDR 2.1) ;
- UN/CEFACT Core Components Business Document Assembly Technical Specification (CCBDA), version 1.0 datée du 27 juin 2012 ;
- Guide de l'UNNExT pour l'harmonisation et la modélisation des données, version 2012, ST/ESCAP/2619 ;

³ Pour la publication initiale, la version la plus récente de la bibliothèque est la D.16B.

- Répertoire d'éléments de données commerciales des Nations Unies (2005) ;
- Recommandation n° 1 de la CEE : Formule-cadre des Nations Unies pour les documents commerciaux ;
- Recommandation n° 33 de la CEE : Recommendation and Guidelines on establishing a Single Window ;
- Recommandation n° 34 de la CEE : Data Simplification and Standardization for International Trade.

11. Dans le présent document, il sera fait référence à la série de spécifications CCTS 2.01/CCTS 2.01 Corr.1/NDR 2/CCDTC 2.1 sous le terme « version 2 des spécifications techniques du CEFACT-ONU ».

12. On trouvera dans les documents cités en référence les définitions formelles de nombre des termes techniques utilisés dans ce livre blanc, mais par commodité, certaines définitions clés figurent au chapitre VI.

C. Objet et portée

13. Les objectifs opérationnels de ce livre blanc sont les suivants :

- Aider les membres de la direction à mieux comprendre le fonctionnement des modèles de données de référence du CEFACT-ONU et les avantages que l'on peut en retirer en tant qu'outil clef qui permettra de commencer à combler le manque actuel d'interopérabilité des informations entre applications dans le domaine du commerce électronique ;
- Donner un aperçu, du point de vue des responsables aussi bien privés que gouvernementaux, de la façon dont l'interopérabilité des systèmes d'information pourrait être améliorée tout au long de la chaîne logistique internationale.

IV. Modèle de données de référence

A. Définition

14. Un modèle de données de référence est un modèle abstrait qui organise des composants transversaux et normalise la façon dont ces composants sont liés entre eux ainsi qu'avec le monde réel. Il fournit un moyen normalisé de décrire, catégoriser et partager des données. Il peut être employé à chaque fois que des informations commerciales sont partagées ou échangées entre entreprises, organismes publics et/ou organisations dans un environnement ouvert à l'échelle mondiale.

B. Concept

15. L'utilisation d'un modèle de données de référence permet d'assurer l'interopérabilité de l'information commerciale. Cette interopérabilité couvre aussi bien les échanges interactifs que les échanges en bloc de données entre applications au moyen d'Internet ou du Web ainsi que des systèmes traditionnels d'échanges de données informatisées (EDI). Dans l'idéal, un modèle de données de référence présente l'information commerciale aussi bien sous une forme lisible par l'homme que sous une forme adaptée à un traitement machine.

16. Tous les composants transversaux sont identifiés à l'intérieur de chacun des domaines de normalisation du modèle. L'ensemble des composants transversaux et des autres informations utilisés dans les modèles constituent la bibliothèque de composants communs de l'ONU. Un modèle de données de référence comporte les éléments suivants (voir fig. 1) :

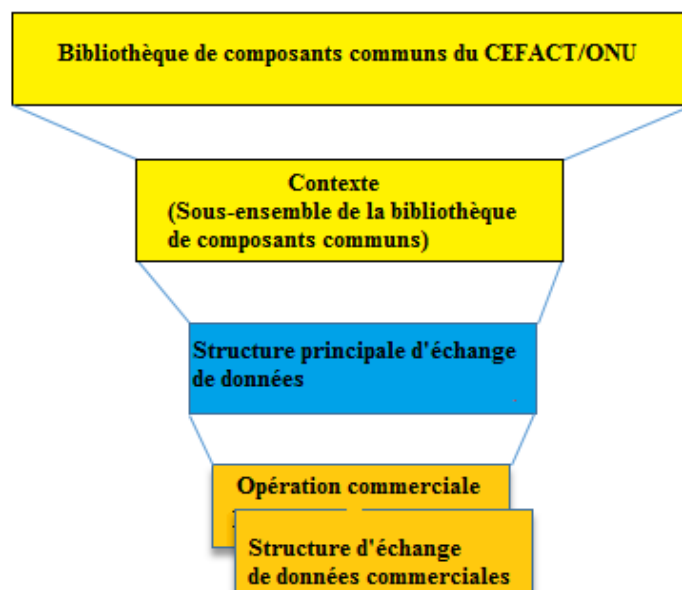
- Une description des données : Les descriptions de données, telles que les composants transversaux susmentionnés, sont tirées de la bibliothèque de composants communs qui permet de décrire les données de façon uniforme et facilite donc la recherche, l'identification et le partage ;
- Le contexte des données : Cette information est tirée du sous-ensemble « Contexte » de la bibliothèque : de composants communs qui décrit de façon formelle, à partir d'un ensemble de catégories contextuelles qui permettent de distinguer de façon univoque chaque situation commerciale, les circonstances dans lesquelles les données seront utilisées ;
- Le partage des données : Dans un modèle de données de référence, les « règles » de partage des données sont définies par une structure principale d'échange et des structures d'échange des données commerciales qui permettent l'accès à des données, c'est-à-dire des demandes ad hoc (par exemple, une question) et l'échange de données, c'est-à-dire des opérations fixes et récurrentes (structures normalisées d'échange de données) entre parties.

17. Un modèle de données de référence détermine explicitement la structure des données au moyen d'une structure principale et est complété par des spécifications relatives aux prescriptions commerciales pour un contexte commercial donné, tel que la facturation. Chaque opération commerciale consiste en un échange de données au moyen d'une structure normalisée (documents, messages ou « snippets »).

18. L'enchaînement de l'utilisation de ces plateformes de données constitue un scénario spécifique représenté par un diagramme dans un document de spécifications relatives aux prescriptions commerciales (BRS). L'échange de données repose sur une « structure d'échange de documents commerciaux ».

Figure 1

Concept d'un modèle de données de référence CEFACT/ONU



C. La philosophie derrière le concept

19. La conception du modèle repose sur l'hypothèse que les échanges d'information présentent de nombreuses similitudes. De ce fait, plutôt que de lier l'information à un type de document donné (par exemple une commande), chaque modèle représente, pour son domaine, la structure principale d'échange de données qui est alors utilisée pour créer des structures spécifiques destinées à l'échange d'informations dans le cadre d'une opération commerciale. En d'autres termes, la structure principale comprend l'ensemble des opérations d'échange d'informations nécessaires pour le domaine considéré.

20. Un modèle de données de référence basé sur la bibliothèque des éléments de base du CEFACT-ONU permet de regrouper les prescriptions en matière d'échange de données pour le commerce international, les achats, les assurances, les douanes, etc., grâce à l'intégration des meilleures pratiques en matière de facilitation du commerce et de commerce électronique. La Recommandation n° 1 de la CEE, qui définit la formule-cadre des Nations Unies pour les documents commerciaux, fournit une liste des principaux documents établis et utilisés par les parties prenantes à différentes étapes de la chaîne logistique internationale. Ces documents sont regroupés par famille qui, bien que distinctes tout au long de la chaîne d'approvisionnement du fait de leur nature, ont une structure similaire qui contribue à assurer leur harmonisation. Les structures d'échange de données commerciales tirées d'un modèle de données de référence du CEFACT-ONU sont conformes à la description qui figure dans la Recommandation n° 1 de la CEE, ce qui permet aux partenaires commerciaux de choisir le type de document ou de structure d'échange de données et d'utiliser la technologie qui tout à la fois répond le mieux à leurs besoins et est la mieux adaptée à leurs capacités techniques, tout en offrant un moyen de transition vers l'adoption de technologies plus récentes.

D. Structure principale et structure d'échange de données commerciales

1. Structure principale d'échange de données

21. Une structure principale d'échange de données est un ensemble d'informations structuré de telle façon qu'il englobe les structures d'échange de données dont ont besoin les utilisateurs dans le domaine du modèle de données de référence considéré, par exemple la chaîne logistique. On peut en tirer différentes structures d'échange de données commerciales.

2. Structure d'échange de données commerciales

22. Une structure d'échange de données commerciales est un ensemble d'informations utilisées dans le cadre d'une opération commerciale donnée et structuré de telle sorte qu'il réponde aux besoins en matière d'échange de données. Il peut s'agir d'un document commercial complet, comme une facture, ou d'un minidocument (« snippet ») en réponse à une demande (par exemple, sur les données principales).

E. Rapport entre divers modèles sémantiques de données

23. Les informations commerciales peuvent être échangées et partagées au sein d'une même communauté commerciale ou entre communautés commerciales. Les modèles de données de référence publiés par le CEFACT-ONU sont harmonisés par la communauté commerciale et les différents modèles sont harmonisés entre eux par les experts de la bibliothèque du CEFACT-ONU. En outre, il existe des liens entre les composants transversaux et d'autres modèles sémantiques de données tels que le modèle de

l'Organisation mondiale des douanes, le modèle du Comité européen de normalisation et le Répertoire de données commerciales de l'ONU (version 2005). Les références croisées entre les composants transversaux de ces divers modèles sémantiques contribuent à l'interopérabilité et à la flexibilité demandées par les gouvernements et les agents commerciaux et faciliteront donc l'adoption d'un guichet unique, comme décrit dans la Recommandation n° 34 de la CEE.

V. Intérêt des modèles de données de référence du CEFACT-ONU

A. Interopérabilité sémantique des données

24. Un modèle de données de référence CEFACT-ONU a pour objet la normalisation des prescriptions en matière de données, la formalisation de définitions et l'élaboration de formats de représentation des éléments de données utilisées par une communauté commerciale. Une définition claire des éléments de données facilite la compréhension de ces éléments. De même, un format de représentation clair et l'existence d'une structure principale d'échange de données facilitent la fourniture de données exactes. Ils contribuent à l'utilisation de données de meilleure qualité dans le cadre des processus commerciaux et réduisent le risque d'erreur, les coûts et les retards. Ils assurent la compatibilité des données et l'interopérabilité entre parties prenantes, ce qui facilite davantage encore les procédures commerciales.

B. Réduction des coûts

25. Un modèle de données de référence CEFACT-ONU est le résultat de la simplification et de l'harmonisation de données commerciales et de prescriptions en matière de structures normalisées d'échange de données, ce qui peut contribuer dans une large mesure à réduire le temps nécessaire aux opérations commerciales internationales et le coût de ces opérations. En outre, l'harmonisation des échanges de données commerciales et l'alignement de ces données sur les normes internationales assurent l'interopérabilité des échanges et évitent les incompatibilités entre les processus commerciaux des différentes parties qui interviennent dans la chaîne logistique internationale.

C. Adoption d'un guichet unique

26. Les modèles de données de référence CEFACT-ONU contribuent à l'adoption d'un guichet unique en créant des structures normalisées d'échange de données commerciales qui peuvent répondre à toutes les prescriptions en matière d'importation, d'exportation et de transit et éliminent a) les données redondantes et b) les doublons lors des opérations d'enregistrement et d'échange d'informations.

D. Contribution à l'utilisation de la formule-cadre des Nations Unies pour les documents commerciaux

27. Les modèles de formulaires ont été utilisés pour la première fois avec des machines à écrire pour des documents commerciaux sur papier. Un ensemble de documents papiers avec un verso carbone était inséré dans une machine à écrire, le modèle de formulaire étant sur le dessus. Les informations étaient alors tapées sur le formulaire et, grâce au verso

carbone, imprimées dans les cases correspondantes des documents commerciaux. Cela permettait de produire simultanément l'ensemble des documents nécessaires à l'opération commerciale considérée. Les directives concernant l'utilisation de la formule-cadre des Nations Unies pour les documents commerciaux fournissent un exemple d'une série de documents d'exportation établis à l'aide d'un modèle de formulaire et destinés à être remplis simultanément.

E. Établissement de liens avec le Répertoire de données commerciales de l'ONU

28. Un modèle de données de référence CEFACT-ONU comporte des références utiles au Répertoire des données commerciales de l'ONU. Pour que les informations qui figurent dans les documents commerciaux aient un sens clair, les « rubriques » des formules-cadres de l'ONU sont enregistrées dans un dictionnaire qui constitue le Répertoire des données commerciales. Les éléments qui figurent dans ce répertoire sont principalement des entrées à quatre chiffres qui permettent d'identifier les éléments de données, un nom pour chaque élément de données et une description qui en est la définition. Au cours des années, le Répertoire n'a cessé d'être complété. Aujourd'hui, il constitue une base de normes acceptées au plan international pour la sémantique des éléments de données commerciales utilisés dans le commerce international. Les définitions qu'il contient décrivent l'information du point de vue d'un expert des questions commerciales, telles qu'un négociant ou un agent de l'État. Le répertoire a par ailleurs été incorporé aux normes les plus récentes du commerce électronique, comme la bibliothèque des éléments de base du CEFACT-ONU et les Normes des Nations Unies concernant l'échange de données informatisées pour l'administration, le commerce et le transport (EDIFACT/ONU). La définition d'éléments de données sur la base de normes acceptées au plan international simplifie par ailleurs l'échange transfrontière de données et l'harmonisation des procédures.

F. Contribution à la définition de sous-ensembles des listes de codes internationaux recommandés

29. Un élément de données d'un modèle de données de référence CEFACT-ONU peut utiliser un sous-ensemble d'une liste de codes CEFACT-ONU. L'utilisation de listes existantes permet aux utilisateurs de normes CEFACT-ONU d'éviter de définir différentes valeurs de codes à partir de différentes listes pour la même information. Les sous-ensembles de listes de codes sont publiés sous forme de listes de codes conditionnels (par exemple, avec absence de restrictions pour un « code de raison d'ajustement » et – dans le cadre d'échanges de données financières – avec restriction pour un « code de raison d'ajustement financier »).

G. Création d'une base commune pour des listes de codes

30. Un élément de données d'un modèle de données de référence CEFACT/ONU peut utiliser des listes de codes créées lorsque l'information commerciale était échangée presque exclusivement par le biais de documents papier (et qui peuvent être toujours utilisées dans certains documents papier). Le modèle réutilise ces listes ou y fait référence à chaque fois que possible. Ainsi, un élément de données utilisé dans un ou plusieurs modèles de données de référence utilisera la même liste ou fera référence à la même liste.

H. Neutralité syntaxique

31. Les modèles de données de référence CEFACT-ONU reposent sur la bibliothèque d'éléments de base, dont ils sont des sous-ensembles. La bibliothèque est elle-même fondée sur les spécifications techniques des composants communs, qui fournissent une méthodologie pour la description de la structure sémantique et logique de l'information commerciale, quelle que soit la syntaxe utilisée pour l'échange de données. Il en résulte que l'échange de données informatisé est possible même lorsque de nombreux outils de syntaxe différents, tels que EDIFACT/ONU, le EXtensible Mark-up Language (XML) ou d'autres encore, sont utilisés. Cette ouverture est importante parce que, par exemple, un guichet unique peut avoir besoin d'assurer l'interconnectivité de nombreux systèmes propriétaires dans un même pays.

I. Création d'une base commune pour la normalisation des données

32. Un modèle de données de référence CEFACT-ONU peut servir de base pour l'élaboration d'échanges de données commerciales. Il propose une norme sémantique (définition des données) que peuvent adopter différentes équipes au sein d'une même communauté commerciale pour élaborer différents systèmes d'information. Si tous les systèmes d'information de la chaîne logistique utilisent le même ensemble d'attributs normalisés et les mêmes règles sémantiques normalisées, il leur est alors possible d'interpréter de la même manière les données échangées et de les traiter automatiquement de façon à en assurer la finalité. Les modèles de données de référence du CEFACT-ONU offrent une base commune pour la normalisation des données d'importation, d'exportation et de logistique. Un modèle de données de référence constitue un outil essentiel pour l'élaboration d'applications informatiques modernes qui doivent échanger des données avec d'autres applications.

VI. Définition

<i>Terme</i>	<i>Définition</i>
Modèle de données de référence	Un modèle de données de référence est un cadre qui a principalement pour objectif de permettre le partage et la réutilisation d'informations dans un domaine particulier (par exemple la logistique) au moyen de descriptions normalisées des données et d'une ou de plusieurs structures normalisées d'échange de données.
Bibliothèque des éléments de base du CEFACT-ONU	La bibliothèque des éléments de base du CEFACT-ONU est une bibliothèque sémantique d'un modèle de données harmonisé, vérifié et publié par le CEFACT-ONU. Elle s'appuie sur les spécifications techniques des composants communs pour assurer cohérence et interopérabilité.
Composants transversaux	Un composant transversal repose sur des composants communs qui peuvent être réutilisés dans de nombreux scénarios. Il constitue la base de documents dont l'application est limitée par le contexte à un domaine précis.

<i>Terme</i>	<i>Définition</i>
Structure principale d'échange de données	Ensemble d'informations structurées de telle sorte qu'il englobe l'ensemble des structures d'échange de données dont ont besoin les utilisateurs dans le domaine du modèle de données de référence considéré, tel que la logistique. On peut en tirer différentes structures d'échange de données commerciales.
Structure d'échange de données commerciales	Ensemble d'informations utilisées dans le cadre d'une activité commerciale précise, structuré de telle sorte qu'il couvre les besoins en matière d'échange de données commerciales. Ces structures peuvent être un document complet, tel qu'une facture, ou un minidocument (« snippet ») suite à une question (par exemple, sur les données principales).
Recommandation n° 1 de la CEE	Formule-cadre des Nations Unies pour les documents commerciaux.
Recommandation n° 33 de la CEE	Un guichet unique s'entend d'un système permettant aux opérateurs qui participent au commerce et au transport de communiquer des informations et des documents normalisés à un seul point d'entrée unique afin de satisfaire à toutes les formalités requises en cas d'importations, d'exportations et de transit. Si l'information est électronique, les diverses données n'ont besoin d'être soumises qu'une seule fois.
Recommandation n° 34 de la CEE	Simplification et normalisation des données pour le commerce international.